



Non au retour de la publicité à Paris !

Aujourd'hui, lundi 25 mars, c'est la journée mondiale de lutte contre la publicité. Pour fêter cette journée, la ville de Paris met à l'ordre du jour du Conseil de Paris qui se tiendra dans une semaine, le nouveau contrat de mobilier urbain d'information (MUI, support publicitaire de la ville) qu'elle passera avec Clear Channel. Ce nouveau contrat prévoit que dès juin 2019, la publicité va réinvestir et ré-envahir l'espace public parisien grâce un parc de 1630 mobiliers.

L'exécutif parisien avait essuyé un échec lors du précédent vote renouvelant le marché des MUI. En effet, la ville de Paris avait souhaité attribuer le marché à JC Decaux qui prévoyait d'introduire une part de publicité numérique, ce qui est aujourd'hui formellement interdit par le Règlement Local de Publicité parisien, que les élu.e.s écologistes avaient rendus extrêmement contraignant durant la mandature 2001 - 2008. Depuis le 1er janvier 2018 et les avis défavorables du Tribunal administratif et du Conseil d'Etat à ce contrat, il n'y avait plus de publicité sur les trottoirs dans les rues de Paris.

“Grâce à l'action des associations anti-pub et des élu.e.s écologistes, Paris s'est libérée de la publicité !”, s'enthousiasme Jacques Boutault, maire écologiste du 2ème arrondissement de Paris. “Malgré tout ce qui nous avait été promis, il n'y a pas eu de cataclysme, de déficit d'information ou de risque de banqueroute. Simplement un peu moins de pollution visuelle dans une ville où la publicité est partout”.

En plus de remettre de la publicité dans la ville, les nouveaux mobiliers sont prévus, dès que le cadre réglementaire le permettra, pour accueillir de la publicité numérique. *“La ville a d'ores et déjà engagée la révision de son RLP dans le seul but d'y rendre légal la publicité numérique. Et quand on sait que seul.e.s les écologistes y sont opposé.e.s, on peut craindre que le gouvernement saute sur l'occasion des Jeux Olympiques pour faire voter une loi d'exception qui le permettrait”,* alerte David Belliard, président du groupe écologiste de Paris. *“Si tou.te.s les politiques attendent avec impatience la publicité numérique, parce que c'est “moderne”, je me demande moi quel.le Parisien.ne souhaite voir arriver dans les rues des télés géantes diffusant de la pub 24h/24 !”*

Les élu.e.s écologistes voteront donc contre la proposition de contrat qui sera soumise au vote et appellent tou.te.s les élu.e.s du Conseil de Paris à faire de même afin de préserver les Parisien.ne.s de pollutions et d'agressions visuelles supplémentaires.

Jacques Boutault, maire écologiste du 2ème arrondissement de Paris
David Belliard, président du groupe écologiste de Paris